



Une association pour
ré-agir au féminin

De la machocratie en France... Michèle Vianès - Regards de femmes, le 7 juin 2011

Le machisme ambiant avec son cortège de violences psychologiques, économiques et physiques a été mis en lumière, de manière radicale.

L’avalanche de propos révélant la persistance du patriarcat archaïque chez ceux qui se considèrent comme nos « élites » a incité Regards de Femmes à écouter et analyser avant de réagir. Même si tout n’a pas encore été dit, le pire reste peut-être à venir, il est grand temps maintenant de relier cette affaire aux actions de Regards de Femmes pour l’égalité en droits, devoirs et dignité des femmes et des hommes. L’égalité entre les femmes et les hommes a été bafouée dans ces 3 dimensions.

1- Inégalité en droits : la loi du plus vieux et du plus riche

1 Présomption d’innocence pour l’homme et présomption de mensonges pour la femme.

2 Le mis en cause vit à New York dans un hôtel particulier et peut se déplacer en ville, la plaignante vit cachée.

3 Les avocats du mis en cause ont annoncé qu’ils allaient fouiller le passé de la plaignante pour démontrer que ses propos peuvent être sujets à caution. Quelle impudence ! Comment ne pas penser à la députée Néerlandaise, d’origine Somalienne, Ayan Hirsi Ali, qui a subi une fouille semblable dans son passé pour discréditer ses propos contre l’oppression théocratique des femmes.

2- Inégalités en devoirs : les lois sur les violences envers les femmes un leurre ?

1 Les parlementaires qui votent les lois devraient, au minimum, les respecter. A quoi sert l’arsenal législatif français ? **N’est-ce qu’un hommage du vice à la vertu ?**

En votant les lois contre les violences envers les femmes, les parlementaires se dédouanent-ils en prenant l’apparence d’hommes modernes alors qu’ils restent profondément persuadés que leurs désirs sexuels seraient irréfragables ... et que toute les femmes doivent être « honorées » de satisfaire leurs besoins ?

2 Seulement 10% des femmes en France, aujourd’hui, dénoncent les violences sexuelles qu’elles subissent. Les réactions de certains médias, le silence de femmes face aux violences sexuelles, verbales ou physiques, les relents nauséabonds de menace de fouille de l’intimité des plaignantes qui ont le courage de dénoncer ce qu’elles ont subi sont intolérables et insoutenables. Tout ceci procède d’une non-assistance généralisée à personne en danger.

3 Par-delà les actes incriminés, il convient d’interroger sur l’arrogance des initiés : ceux qui savaient, qui n’ont rien dit et qui justifient leur silence en minimisant les faits. Un homme aurait profité de son pouvoir pour contraindre une femme à une fellation. Evènement banal, pourquoi en parler ? Il y a 1 mois une fillette de 14 ans a été contrainte, en plein jour, dans le centre de Lyon, entourée par une quinzaine d’adolescents, en présence d’un enfant de 6 ans, à pratiquer des fellations sur 4 garçons avant qu’une personne donne l’alerte. Quelques lignes dans les médias, pas de réactions des responsables politiques de la ville.

3- Inégalités en dignité : soumission des femmes, virilité agressive des hommes

1 Comment un homme qui pouvait payer toutes les *call-girls* qu'il voulait pouvait s'intéresser à une femme de ménage, « même pas belle ! » ?

Tout simplement parce que tous les hommes qui ont de l'argent peuvent se payer les services de personnes prostituées. Il leur faut donc (se) montrer leur pouvoir en soumettant des femmes non prostituées pour s'illusionner sur leur charme.

2 Pollution de l'imaginaire sexuel en idéalisant les rapports sexuels par l'usage d'un moyen contraignant : argent, force physique, nombre d'agresseurs, peur. La soumission du partenaire serait indispensable au plaisir...

3 La tolérance de l'achat de rapports sexuels fait de toute femme ou fille un objet. Dans les pays dans lesquels les maisons closes sont légales, les bordels illégaux prolifèrent. Ils donnent accès à des filles plus jeunes, des rapports sans préservatifs, en y mettant le prix et en s'octroyant le frisson de violer en même temps la loi et les femmes. Les violences envers toutes les femmes sont encore plus présentes dans ces pays.

C'est pourquoi le préalable à toute sortie de la violence entre les sexes passe par l'interdiction par la loi de l'achat de rapport sexuel. Un mois avant l'affaire Strauss-Kahn, l'annonce par la mission parlementaire d'une proposition de loi pénalisant les clients des personnes prostituées avait provoqué la panique chez les machocrates. Leur pouvoir sexuel ne serait plus absolu. Les mêmes vieilles arguties phalocrates avaient été énoncées alors.

La prévention des comportements et violences sexistes passe par l'éducation au respect de son corps et de celui de l'autre. Les gesticulations et proclamations sur l'égalité entre femmes et hommes resteront lettres mortes tant que des moyens massifs et cohérents ne seront pas mis en œuvre : à l'école, dans les services publics, dans les fonctions régaliennes de l'Etat (justice, police), dans les entreprises et les médias. Il reste beaucoup à faire pour saper le monopole masculin du pouvoir, et en premier dans les partis et organisations politiques...

« Il n'est nullement question de faire gouverner la société par les femmes mais bien de savoir si elle ne serait pas mieux gouvernée par les hommes et par les femmes. » John Stuart Mill